



Communiqué de presse

Le 11 avril 2025

## L'Ordre des géomètres-experts lance une plateforme de lutte contre les discriminations marrainée par la Ministre Aurore Bergé

*L'Ordre des géomètres-experts (OGE) vient de dévoiler une plateforme dédiée à l'accompagnement des victimes de discriminations. Un dispositif inédit pour un ordre professionnel, que soutient Aurore Bergé, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations. La plateforme comprend plusieurs phases : un service d'écoute anonyme et confidentiel complètement externalisé pouvant déboucher sur une enquête réalisée par un cabinet d'avocats indépendant avant, éventuellement, l'ouverture d'une procédure disciplinaire par l'OGE. En parallèle, la profession déploie une campagne de sensibilisation dans tous les cabinets de géomètres-experts. Régulièrement cité par la Défenseure des Droits comme exemplaire en matière de lutte contre les discriminations, l'OGE souhaite ainsi montrer sa détermination à maintenir des standards de conduite élevés au sein de la filière.*

### **Une campagne de sensibilisation nationale...**

Soucieux de promouvoir un cadre de travail et un environnement respectueux de toutes et tous, l'OGE lance une opération pour sensibiliser les géomètres-experts, leurs collaborateurs, partenaires et clients à la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Une campagne d'affichage rappelant les 26 critères de discrimination reconnus par la loi sera déployée dans chaque cabinet. Un dispositif d'ampleur puisque la profession est présente dans tous les départements métropolitains et d'outre-mer.

Depuis plusieurs années, l'Ordre s'est également entouré d'associations pour animer des formations aux bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations. Ces sessions sont gratuites et ouvertes à tous les géomètres-experts.

**ICI NOUS  
SOMMES  
ENGAGÉS  
CONTRE  
TOUTES LES  
FORMES DE  
DISCRIMINATION**



**Un numéro unique  
contre toutes les formes  
de discrimination**

**0801 825 018\***

Ne restez pas seul face aux discriminations ou aux violences sexistes et sexuelles. Une plateforme d'écoute et de soutien est à votre disposition.

**OGE**  
ORDRE DES  
GÉOMÈTRES-EXPERTS

\*Du lundi au vendredi de 08h à 20h, heure de Paris.

### ... Associée à une plateforme inédite et externalisée

En parallèle, l'OGE lance également une plateforme qui va permettre aux victimes et témoins de comportements inappropriés de bénéficier d'une **assistance immédiate tout en préservant leur anonymat**. Le dispositif sera accessible grâce au numéro vert désormais affiché dans tous les cabinets de géomètres-experts : 0801 825 018.

**La procédure se déroule en trois étapes**, dont les deux premières seront entièrement externalisées afin de garantir **impartialité et neutralité** dans le traitement des signalements.

Les appels seront réceptionnés par **un cabinet indépendant composé de juristes et de psychologues formés aux enjeux de diversité et d'inclusion au travail** pour apporter une écoute bienveillante et attentive. Ils analyseront chaque témoignage, s'assureront que la plainte concerne un géomètre-expert ou un géomètre-expert stagiaire, et émettront un avis. S'il est négatif, la procédure s'arrête tout en préservant l'anonymat du plaignant. S'il est positif, un cabinet d'avocats est automatiquement saisi pour mener une enquête indépendante et, le cas échéant, requalifier les faits.

Le cabinet d'avocats peut alors décider de clore le processus ou, au contraire, transmettre le dossier à l'OGE s'il estime que le comportement inapproprié s'apparente à une discrimination. L'anonymat du professionnel mis en cause est alors levé afin que l'Ordre puisse ouvrir une procédure disciplinaire.



Séverine Vernet, Présidente du Conseil supérieur de l'OGE insiste sur l'importance de mettre en place un espace de parole libre et externalisé : *« Notre priorité est de garantir à chacune et à chacun la possibilité de s'exprimer sans crainte de jugement ni de représailles. La confidentialité et le respect des personnes sont au cœur de notre approche et je pense que la pré-évaluation du dossier par des organismes indépendants fait la force du dispositif. Cela permettra d'éviter tout biais ou conflit qui pourrait décrédibiliser la procédure ».*

### **Une démarche visant à promouvoir un environnement de travail respectueux soutenue par le Gouvernement**

L'Ordre s'engage à agir rapidement et efficacement, à informer le plaignant des suites de la procédure disciplinaire et à mettre en œuvre toutes les mesures qui permettront d'éviter qu'une situation similaire puisse se reproduire.

*« Nous serons particulièrement attentifs aux éventuels écarts de conduite qui, s'ils sont avérés, pourront bien entendu entraîner une sanction disciplinaire allant selon la gravité des faits, de l'avertissement à la suspension »*, précise Séverine Vernet.

**Aurore Bergé, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, marraine la plateforme.**

### **Les chiffres clés de la profession de géomètre-expert**

1.878 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre

2.167 établissements répartis sur l'ensemble du territoire

Une filière de 10.000 emplois structurée essentiellement en PME

### **Contacts média**

HÂ-HÂ & ASSOCIÉS

Maxence CHALLUT

Tél : 06 40 78 86 19 - Mail : [maxence.challut@ha-ha.fr](mailto:maxence.challut@ha-ha.fr)

## **À PROPOS DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS**

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.